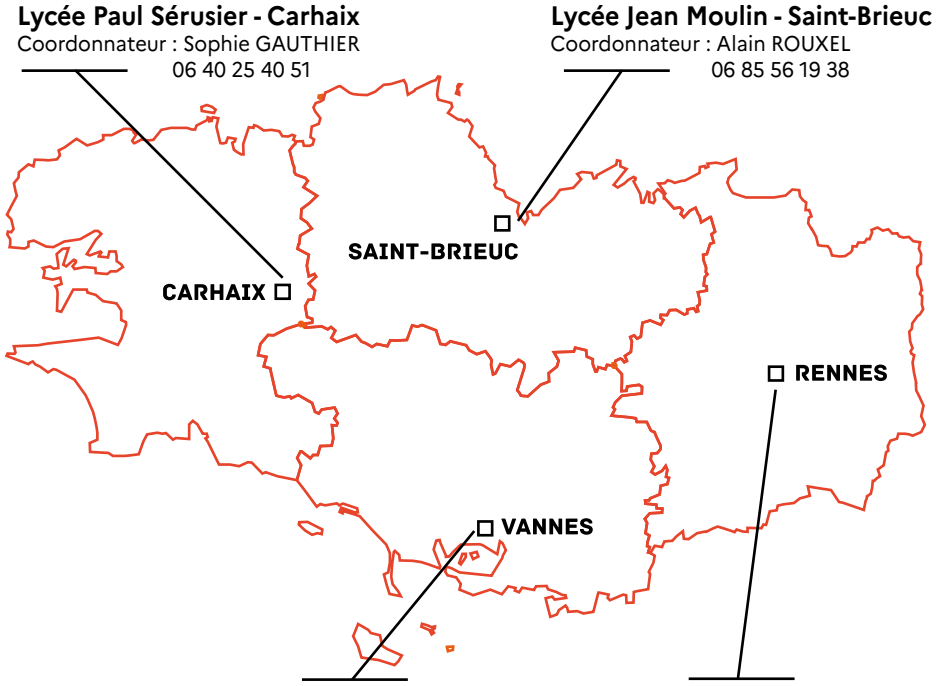
12 séquences de formation
de fin novembre 2023 à avril 2024

Une soutenance
devant un jury de professionnels
et d'enseignants en avril 2024

4 sites de formation en Bretagne **15 places par établissement**



Pour plus d'informations :
DRAFPIC T 02 99 25 11 60
ecoleentreprise@ac-rennes.fr

Pascal SAUVAGE
pascal.sauvage@ac-rennes.fr
06 74 26 85 51

©Rectorat comunication juil2023 - Impression UAR - IMPRIMVERT© ne pas jeter sur la voie publique

RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Vous êtes
en terminale ou en BTS/FCIL/DNMADE

Vous avez
une idée de création d'entreprise



*Passez de **l'idée** au **projet***

Complétez votre formation

Echangez avec des professionnels

Découvrez le parcours du créateur !
avec la

MENTION RÉGIONALE CRÉATION D'ENTREPRISE

2023-2024

12 demi-journées
pour construire votre projet
avec l'aide de professeurs
et de professionnels.
(hors temps scolaire)

Formation gratuite
proposée par la région académique Bretagne
en partenariat avec de nombreux acteurs
de l'économie régionale.

Une attestation de formation
signée par le recteur
vous sera remise en fin d'année.

avec le soutien de

Mouvement des Entreprises de France Bretagne
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Bretagne
pépite Bretagne
ingénieurs pour l'école

LA FORMATION

LES OBJECTIFS

- Développer l'esprit d'entreprendre.
- Travailler en autonomie, prendre des initiatives.
- Acquérir une connaissance de la vie économique.
- Formaliser un projet de création ou reprise d'entreprise.

LES ENSEIGNEMENTS

- Panorama et enjeux de la création ou de la reprise d'entreprise.
- Apprendre à mieux se connaître pour mieux réussir.
- Une approche mercatique : les marchés, la demande, la clientèle, la concurrence.
- Ce qu'il faut savoir sur le plan juridique : structure juridique, l'enseigne, les interventions, la responsabilité…
- Ce qu'il faut savoir sur le plan social : les formalités administratives, la législation sociale.
- Les notions comptables et l'approche fiscale.
- La gestion financière de l'entreprise : apprécier les besoins de financements initiaux, trouver des fonds, faire vivre l'entreprise ou pérenniser l'entreprise.

LES POINTS FORTS

Ouverts sur le monde économique, les étudiants appréhendent les étapes de la création ou de la reprise d'entreprise.

Travaillant en autonomie, ils expriment leur créativité, apprennent à formaliser leurs idées, organisent leurs démarches et argumentent leur choix.

Les futurs chefs d'entreprise entrent en relation avec différents interlocuteurs et tissent un réseau avec ceux qui constitueront leurs partenaires extérieurs de demain : responsables d'entreprises, associations, banques, collectivités locales, organisations professionnelles, etc…

"Oser s'aventurer", "s'affirmer", "garder un cap", "savoir se fixer des objectifs", "changer de regard sur le chef d'entreprise", "s'ouvrir aux opportunités"… "Mais aussi mieux comprendre les cours !",

voilà comment les étudiants résument ce que leur a apporté le projet MRCE.

LE DÉROULEMENT

12 demi-journées, de novembre à avril, hors temps scolaire. Des enseignements concrets, assurés en coanimation par :

- un enseignant d'économie, de gestion, de droit…
- un intervenant professionnel, dirigeant ou cadre d'entreprise, membre d'une chambre consulaire, banquier, expert-comptable, juriste…
- du tutorat proposé par les enseignants en inter-séances.

LE DOSSIER DE RESTITUTION DU PROJET

Chaque participant élabore un dossier de présentation de son projet, avec l'aide de ses professeurs et des intervenants.

Il bénéficie d'aides à la formalisation et de conseils pratiques.

Contenus :

- Présentation et argumentation de son idée.
- Positionnement du projet dans son environnement dont analyse du marché.
- Plan d'actions pour mise en œuvre du projet.
- Financements et projection de l'activité.

LA SOUTENANCE

- Prestation orale devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.
- Remise d'une attestation d'obtention de la MRCE signée par le recteur de l'académie de Rennes.



POUR CANDIDATER

Il suffit d'être inscrit en terminale toutes séries : professionnelle, technologique et générale, en BTS, FCIL ou DNMADE,

être intéressé par la démarche entrepreneuriale ou avoir une idée de projet.

> Inscrivez-vous en ligne et complétez le questionnaire
sur le site académique
www.ac-rennes/ree
rubrique
> développer son sens de l'engagement et de l'initiative
> mention régionale création d'entreprise

Accédez au site en flashant ce QR code

avant le 10 novembre 2023

Un jury sélectionnera les dossiers par site de formation de l'académie.



*Passez de **l'idée** au **projet***